

Dossier de demande d'aide

Informations préalables

• La prime vélo est réservée aux résidents permanents du territoire de la CCPMB, c'est à dire **qui habitent à l'année l'une des 10 communes suivantes** : Combloux, Cordon, Demi-Quartier, Domancy, Les Contamines-Montjoie, Megève, Passy, Praz-sur-Arly, Saint-Gervais, Sallanches.

L'aide financière correspond à un **montant forfaitaire**, conditionné au revenu fiscal du demandeur et selon le type de vélo acheté.



• La prime de la CCPMB porte sur l'**acquisition d'un vélo, neuf ou d'occasion acheté auprès d'un revendeur professionnel situé sur le territoire de la CCPMB.**



• **Sont exclus du dispositif les modèles de vélos suivants** : Les vélos tout terrain (VTT); les vélos gravel; les vélos de course / de route et les vélos couchés.

	Vélo musculaire	Vélo à assistance électrique	Vélo cargo / triporteur / longtail	Vélo adapté à la mobilité réduite	Remorque vélo
Plafond du prix du vélo	2 000 €	4 000 €	6 000 €	6 000 €	1 500 €
Montant de l'aide	400 €	400 €	600 €	600 €	200 €

Le **revenu fiscal de référence par part** de l'année précédente doit être inférieur à 31 200 €.

Le bénéficiaire **peut cumuler l'aide** pour l'achat d'un vélo et d'une remorque.

La prime vélo de la CCPMB ne peut être versée qu'**une seule fois par foyer fiscal et pour un seul vélo par an.**

Renseignements sur le demandeur

Nom : Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Numéro et nom de rue :

Code postal : Commune :

N°de téléphone : Adresse email :

Renseignements sur le vélo

Votre achat concerne :

ATTENTION, SONT EXCLUS DU DISPOSITIF D'AIDE les vélos tout terrain (VTT), les vélos gravel, les vélos de course / de route et les vélos couchés

Un vélo musculaire (sans assistance électrique) Un vélo à assistance électrique Une remorque vélo

Le type de vélo acheté :

Type ville/urbain Type cargo Adapté à la mobilité réduite/handicap

Vélo pliable Vélo longtail

Montant :

Le vélo, acheté auprès d'un revendeur professionnel, est-il neuf ou d'occasion ?

Neuf D'occasion, préciser le nom du revendeur :

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance du règlement de la prime vélo de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc et en accepte les conditions générales.

Je m'engage à :

- Fournir toutes les informations exactes et toutes les pièces requises pour la constitution du dossier de demande d'aide;
- Ne pas revendre le vélo faisant l'objet de la présente prime dans les 3 ans pour un vélo adulte et dans les 2 ans pour un vélo enfant qui suivent sa date d'achat;
- Ne pas redemander le Fonds Air Vélo avant le 1er janvier de l'année suivant ma demande
- Utiliser le vélo pour ses déplacements domicile-travail principalement (ou pour ses déplacements en lien avec ses études, sa formation ou sa recherche d'emploi le cas échéant).

Fait à Signature

Le

J'accepte que la CCPMB collecte et utilise mes informations à caractères personnelles afin d'être contacté dans le cadre exclusif de la prime Fonds Air Vélos. Les données collectées par la CCPMB sont conservées pendant une durée de 10 ans puis sont effacées. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en vous adressant à dpo@ccpmb.fr. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.*

Liste des pièces constitutives du dossier de demande d'aide

La demande de subvention doit être adressée à la CCPMB au plus tard dans les 3 mois qui suivent la date de facturation du vélo. Les pièces constitutives du dossier de demande de subvention sont les suivantes :

- Le présent formulaire de demande de subvention, complété, daté et signé;
- Une copie recto-verso de la pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou titre de séjour);
- Une copie du relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal du compte au nom du bénéficiaire, sur lequel la subvention sera versée;
- Une copie du dernier avis d'imposition ou justificatif de non-imposition;
- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, d'énergie, de téléphone, quittance de loyer...);
- Une copie de la facture d'achat du vélo acquittée, mentionnant obligatoirement le nom et le prénom du bénéficiaire, son adresse postale, la date de facturation, les références du vélo avec si possible sa typologie (VTC, urbain, cargo...).

>> Vous pouvez remplir le formulaire directement en ligne sur CCPMB.FR

Le dossier complet de demande d'aide doit être adressé à la CCPMB :

- **Par courrier à :** Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc,
Service Mobilité, 648 Chemin des Prés Caton, 74 190 Passy